Glossaire

Action collective : démarche destinée à favoriser le développement d'actions de prévention des déchets, portée par un tiers (notamment collectivités, relais professionnels, association…) auprès de plusieurs entreprises.

Atelier-prévention : réunion (ou série de réunion) organisée à l'initiative du maître d'ouvrage, en amont des projets d'action, avec différents acteurs du territoire partenaires potentiels, destinée à faire émerger des projets d'action de prévention. Ces ateliers peuvent comprendre des séquences de sensibilisation ou de formation, et aboutir à la formulation de fiches-action.

Cluster (ou projets en grappe de raisin) : En économie, un cluster est une concentration d'entreprises interconnectées, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services et d'institutions associées : (universités, associations commerciales…). Un cluster est encore un espace réel ou virtuel de mise à disposition d'information, de mise en commun de moyens, d'intégration des stratégies diverses, etc. que se donnent plusieurs entreprises d'un même secteur et des secteurs connexes pour maximiser l'efficacité de leurs actions individuelles. Dans ce contexte, il est acceptable de traduire le terme cluster en français par grappe.

Comité de pilotage : Dans le cadre du Dispositif Plans et Programmes de prévention de l'ADEME, le comité de pilotage réunit autour du porteur du plan ou du programme les principaux partenaires (techniques, d'image, financiers). Présidé par l'élu référent, il est constitué de l'animateur, des financeurs et des partenaires institutionnels (élus locaux, institutions, société civile (habitants, entreprises, associations), services de l'Etat). Il joue le rôle d'instance de concertation.

Comité de suivi : Dans le cadre du Dispositif Plans et Programmes de prévention de l'ADEME, le comité de suivi réunit le porteur du plan ou du programme et les principaux financeurs. Constitué de l'élu référent et de l'animateur du plan ou programme de prévention et des financeurs, il veille au bon déroulement de la mise en œuvre du plan ou programme, en cohérence avec les politiques et objectifs nationaux, départementaux et/ou régionaux, il définit les objectifs de l'animateur du programme, il analyse les indicateurs prévus et compare les résultats obtenus avec les objectifs fixés, il oriente les étapes suivantes.

Démarche participative : Se dit d'une démarche ayant pour objectif d'organiser l'intervention et la participation des citoyens et, de manière extensive, des acteurs, dans le processus de décision publique et le devenir de leur collectivité.

Diagnostic déchet : il doit permettre de dresser un état des lieux de la production et de la gestion des déchets de l'entreprise, d'informer le maître d'ouvrage sur la réglementation et le contexte local, de définir des objectifs de prévention et de gestion des déchets, de réaliser une étude critique des alternatives pour atteindre ces objectifs, de définir le plan d'actions pour atteindre ces objectifs, de prévoir des études éventuelles plus approfondies. Le diagnostic peut être suivi ou non d'une prestation d'accompagnement visant à aider l'entreprise à mettre en œuvre et à suivre le plan d'actions décidé. Le diagnostic sera mis en cohérence avec une éventuelle démarche de management environnemental.

Diagnostic initial du territoire : Dans le cadre du Dispositif Plans et Programmes de prévention de l'ADEME, le diagnostic du territoire consiste en la récolte d'un maximum de données objectives permettant une prise de décision, dans des conditions optimales, quant au choix des thématiques à aborder, aux publics spécifiques à cibler…

Éco-conception : Démarche visant à améliorer la conception d'un produit afin qu'il remplisse sa fonction ou satisfasse un besoin avec la meilleure éco-efficacité possible, c'est-à-dire en utilisant les ressources de façon efficace et en minimisant les impacts environnementaux et sanitaires. Cette démarche nécessite de considérer toutes les étapes du cycle de vie d'un produit (extraction ou production de la matière première, fabrication du produit, distribution / logistique, utilisation, fin de vie) afin de concevoir un produit aux impacts environnementaux réduits et de qualité équivalente.

Entreprise-cible : entreprise, site d'entreprise ou filiale d'une entreprise potentiellement concernée par l'action.

Equipe-projet : équipe réunissant les partenaires techniques mobilisés pour une action autour du porteur de projet, et participant à la construction de l'action, à sa mise en œuvre, au suivi de sa réalisation et à son évaluation. (NB : au sein d'une entreprise donnée, il est possible de former une équipe-projet interne, autour du référent de l'action).

État de référence / état zéro : En vue de mesurer les progrès accomplis grâce aux actions mises en œuvre, il convient de bien connaître la situation de départ, de façon à être en mesurer d'observer les changements qui surviennent. Cet état de référence s'attachera à être aussi large que possible, de façon à permettre une analyse précise des évolutions observées, et notamment, de prendre en compte les effets de « vases communicants » (par exemple, diminution des OM mais augmentation des déchets collectés sélectivement).

Fiche-action : trame destinée à favoriser la construction de l'action, en posant une série de question concernant les objectifs, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action (pourquoi, pour quoi, pour qui – comment, quand, où, avec qui – combien).

Gisement d'évitement : produits présent dans la poubelle susceptibles d'action de prévention (se mesure en kg).

Gisement emblématique : gisement d'évitement non prioritaire, mais susceptibles de faire l'objet d'une action de prévention ayant de fortes retombées en terme de communication et de sensibilisation.

Gisement prioritaire : gisement d'évitement estimé prioritaire (à prévenir/réduire) en raison de sa quantité ou de sa nocivité.

Objectifs généraux / Objectifs opérationnels : Un objectif est d'abord défini par une cible : il s'agit de se projeter dans le futur en parcourant un chemin qui fera passer de l'état présent (la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui) à l'état désiré (ce que nous voulons, espérons, escomptons). Plus la vision de la cible est nette et précise, plus l'objectif est opérationnel. Ce sont les objectifs opérationnels qui vont être déclinés en un plan d'actions.

OMA : Ordures Ménagères et Assimilées (ordures ménagères résiduelles + déchets collectés sélectivement).

Partenariat : Le partenariat résulte d'une entente réciproque entre des parties qui, de façon volontaire et égalitaire, partagent un objectif commun et le réalisent en utilisant de façon convergente leurs ressources respectives. Cela suppose l'égalité de statut, la liberté d'engagement et une communauté d'intérêt.

Pré-diagnostic déchets : il doit permettre, à partir d'une analyse des données disponibles sur le site, de dresser un état de la situation de l'entreprise, d'informer le maître d'ouvrage sur la réglementation et le contexte local, de sensibiliser l'entreprise aux enjeux, de l'orienter vers des interventions simples à mettre en œuvre et/ou vers des études plus approfondies (diagnostic/étude de faisabilité).

Programme local de prévention des déchets : Par programme local de prévention, il faut entendre : un programme porté par une collectivité, contenant un ensemble d'actions de prévention menées en vue d'atteindre des objectifs fixés préalablement, et en cohérence, le cas échéant, avec ceux du plan départemental de prévention.

Ratio de suivi : rapport entre la quantité de déchets produits et un « indicateur d'activité » de l'entreprise (l'indicateur d'activité correspond par exemple à un nombre d'unités produites).

Relais professionnels : *Cf. supra* (relais).

Relais : relais professionnels (chambres consulaires, associations d'entreprises, syndicats professionnels, organismes de formation professionnelle, centres techniques…), collectivités locales (disposant notamment de la compétence économique), associations citoyennes (consommateurs, environnement…) actifs sur le territoire et susceptible de relayer l'action auprès des entreprises.